

# traits d'agences

Quand l'université façonne la ville...  
une relation de longue haleine !

**Gilles Antier** au service des grandes métropoles

**Jean-Yves Langenier**, un pragmatique déterminé



La prise en compte des besoins de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire a donné lieu depuis quatre décennies à des pratiques et des orientations contrastées ...



été 2009

**traits d'agences**  
été 2009

En bref

- Oise-la-Vallée : ...au fil de l'Oise **3**
- Reims : « Projet Urbain et Paysage » **3**
- Angers : le logement étudiant **3**
- Essonne Seine Orge :  
la Promenade de Seine **5**
- Nancy : réseaux & acteurs **5**
- Bayonne : "Atlantique  
& Pyrénées" évolue ! **5**
- Longwy : l'AGAPE en ligne **5**
- Les publications **4**
- Les mouvements **5**

Dossier

**Quand l'université  
façonne la ville...  
une relation  
de longue haleine !**

- Nancy et Metz :  
une université européenne **7**
- Aix-en-Provence - Marseille :  
l'université, ciment métropolitain **8**
- Marseille : ... au cœur  
des enjeux locaux **8**
- Aix-en-Provence :  
... l'université dans la ville **9**
- Évry et son université :  
destin partagé **10**
- Nîmes : l'université  
en ville moyenne **11**
- Lille : logement étudiant  
et marché immobilier **12**
- Lyon : atlas des dynamiques  
universitaires **13**
- Metz : transports collectifs  
trait d'union **14**

(Photo de couverture : © FNAU)

Portraits

- Gilles Antier,  
au service des grandes métropoles **15**
- Jean-Yves Langenier,  
un pragmatisme déterminé **16**

# L'UNIVERSITÉ ET LA VILLE : UNE ALLIANCE PLEINE D'AVENIR



DR

**Les universités européennes sont nées et se sont épanouies dans les villes.** Si les relations entre les pouvoirs municipaux et les autorités universitaires n'ont pas toujours été

simples, les deux parties étaient trop conscientes que leurs fortunes étaient liées pour imaginer la rupture. C'est pourtant ce qui a failli se passer à partir des années 1960 où, sous la pression

du modernisme et du fonctionnalisme, beaucoup d'universités se sont éloignées des villes, appauvrissant la vie sociale des centres urbains et les privant d'une ouverture précieuse sur le monde du savoir et de la culture. Les choses sont cependant en train de changer :

- sous les effets de dynamiques complexes mariant autonomie et coopération, les universités s'organisent et se restructurent en de vastes ensembles afin de rester compétitives à l'échelle internationale ;

- tirant les conséquences de la décentralisation, les pouvoirs locaux veulent faire de « leurs » universités de véritables leviers de développement économique et d'attractivité territoriale.

Les Plans Campus actuellement mis en place dans de nombreuses villes de France témoignent de l'alliance nouvelle passée entre l'université et la ville. Les agences d'urbanisme sont très impliquées dans ces démarches et elles offrent un bon poste d'observation pour en mesurer les effets. Leurs enquêtes régulières sur le logement, la mobilité, les revenus, l'emploi... apportent un éclairage précieux sur les conditions de vie et les attentes du monde universitaire. Leurs équipes de projets sont souvent au cœur des programmes de localisation et d'intégration urbaine des nouveaux complexes universitaires. Ce numéro de « traits d'agences » rassemble de nombreux exemples de la coopération nouvelle ville/université qui est en train de transformer les territoires et du rôle important que jouent les agences pour la faciliter.

André Rossinot, Président de la FNAU

**Traits d'agences**, l'actualité des agences d'urbanisme, supplément au n° 29 de Traits urbains, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Editeur : L'Agence Innovapresse - Sarl au capital de 38 000 € - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 301 652 988 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0208 T 87608 • Directeur de la publication : Christian Coustal • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 1, rue de Narbonne 75007 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org • Comité éditorial : Marcel Belliot, Sébastien Debeaumont, Paul Serre, Marie-Christine Yatov • Ont participé à ce numéro : Louis-Laurent Dupont, Paul Serre, Priscilla Pierre, Anne Locatelli, Anne-Véronique Vernardet, Patrick Thepin, Etienne Toussaint, Stéphanie Demeyere, Olivier Frerot, Emmanuel Thimonnier-Rouzet, Perrine Tauleigne, Michel Sanchez, Pierre Tridon, Thimothée Douy, Emmanuelle Quiniou, Pascale Poupinot, Christine Clatot, Jérôme Grange, Damien Caudron, Virginie Lang Karevski • Directeur artistique : Alain Martin • Secrétaire de rédaction : Marie-Line Descroix • Abonnement annuel à Traits Urbains : 80 € TTC (8 numéros) - 12,50 € le numéro, 25 € le hors série - TVA : 2,1% - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : Corlet (14) • Dépôt légal : à parution.

## Le Club «Projet Urbain et Paysage» planche à Reims

Du 25 au 27 mars dernier, Reims a accueilli la 8<sup>e</sup> édition du club «Projet Urbain et Paysage».

Après Toulouse, Avignon, Dunkerque, Le Havre, Besançon, Angers et Bayonne, l'Agence d'urbanisme de Reims a invité ses confrères urbanistes, architectes et paysagistes du réseau professionnel de la FNAU à venir se pencher sur le devenir du grand territoire de la région urbaine de Reims. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la consultation nationale engagée par Reims Métropole, pour laquelle les équipes Panerai, Fortier et Devillers doivent proposer une vision du développement de Reims à l'échéance 2020.

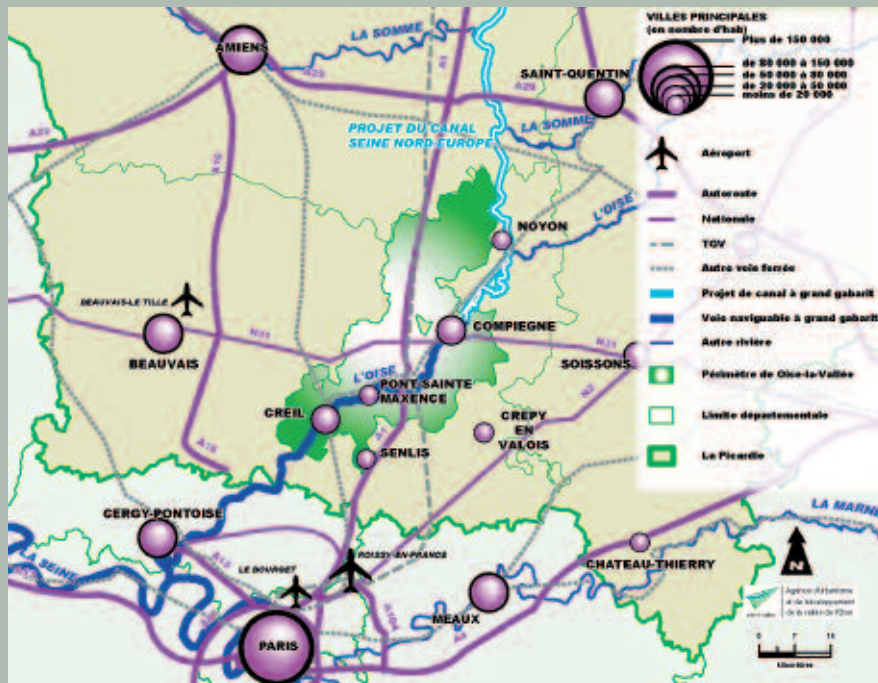
Le Club Projet Urbain et Paysage de la FNAU s'est intéressé à l'axe stratégique Nord-Est qui relie la ville de Reims au pôle de compétitivité de Bazancourt. Différentes problématiques ont été abordées : le traitement

des franges urbaines, l'approche paysagère, la densification raisonnée, la mobilité et les flux.

En replaçant cet axe stratégique au sein de la grande région rémoise, le Club a mis l'accent sur quatre fondamentaux :

- associer le développement à la préservation du paysage en structurant l'ensemble des propositions autour de composantes paysagères du plateau rémoise,
- éviter la segmentation du paysage par un développement urbain long des infrastructures,
- transposer le modèle WIFI au paysage en privilégiant une organisation sous forme « d'ondes » structurant l'ensemble de la plaine et de la vallée d'Est en Ouest,
- renforcer les centralités bâties, notamment autour des gares qui constituent des lieux à développer.

Mais au final, l'enseignement principal de cette 8<sup>e</sup> édition du club «Projet Urbain et Paysage» réside dans la nécessité pour chaque projet urbain de prendre en compte l'identité que révèle un territoire. Dans le cas de la plaine céréalière rémoise, l'exercice



## Oise-la-Vallée : partager les projets urbains au fil de l'Oise

Pour l'anniversaire de ses 20 ans, l'Agence d'urbanisme Oise-la-Vallée a fait partager à ses partenaires une vision inhabituelle du territoire entre Compiègne et Creil. Sur un bateau, au fil des écluses, les élus des intercommunalités traversées ont ainsi présenté leurs projets en montrant comment ils anticipaient la réalisation du projet de Canal Seine-Nord qui reliera l'Escaut à la Seine, et plus largement Zeebrugge et Dunkerque au Havre. Nouvelle voie verte et bleue européenne, l'Oise peut devenir la colonne vertébrale d'un projet de territoire durable combinant les activités économiques et humaines à l'environnement.

→ [pascale.poupinot@oiselavallee.org](mailto:pascale.poupinot@oiselavallee.org)

semblait a priori plus délicat que pour les coteaux champenois et pourtant, en rétablissant le lien entre l'histoire sociale et économique de ces plaines cultivées, l'identité retrouvée peut constituer le fil conducteur de l'élaboration du projet de territoire.

L'ensemble de ces réflexions et propositions fera l'objet d'une publication à l'occasion des rencontres nationales des agences d'urbanisme et de la biennale des urbanistes et des villes européennes à Nancy, les 3 et 4 décembre 2009.

- Contacts :
- Yves GENDRON (Strasbourg, → [ygendron@adeus.org](mailto:ygendron@adeus.org))
  - Frédéric ROUSTAN (Marseille) : → [f.roustan@agam.org](mailto:f.roustan@agam.org)
  - Pierre TRIDON (Reims) : → [ptridon@audr.fr](mailto:ptridon@audr.fr)

## Angers : mieux connaître le logement étudiant

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et de mesures nationales en faveur du développement du logement étudiant, la communauté d'agglomération d'Angers a souhaité que l'Agence d'urbanisme de la Région angevine (AURA) analyse le parc immobilier occupé par les étudiants. Cette étude vient compléter les démarches et analyses des partenaires impliqués sur cette thématique (Universités, Angers Technopole, Grandes écoles...). Elle offre ainsi des éclairages sur :

- les effectifs étudiants et leur évolution sur le territoire angevin ;
- les qualités de l'offre d'hébergement qui leur est destinée ;
- les positions des acteurs.

→ [www.aorangevine.org](http://www.aorangevine.org) →



## Publications FNAU et agences

### Les conférences de l'estuaire de la Seine, l'ouvrage

Lorsque le Comité des Elus de l'Estuaire de la Seine a été créé, en 1998, l'objectif de cet espace informel était de permettre aux élus des deux rives du fleuve d'apprendre à mieux se connaître. Ce rapprochement s'est renforcé en 2007, grâce à l'organisation, par l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH), de six conférences, moments d'exposés, d'échanges et de débats, sur des sujets aussi divers que l'économie, l'emploi, la formation, le développement économique, l'écologie... Ouvertes aux élus et socioprofessionnels, elles ont réuni 80 intervenants, face à un public total de plus de 700 personnes.

Leur objectif était de comprendre le fonctionnement du territoire de l'Estuaire de la Seine et de ses espaces naturels, son passé, pour définir les grands projets de l'avenir. De cette série de conférences, est né un ouvrage intitulé les Conférences de l'Estuaire, en vente en librairie ou après de l'AURH (17 €). Bon de commande téléchargeable sur : → [www.aurh.asso.fr](http://www.aurh.asso.fr)

### Chronoaménagement. La proximité au service du territoire

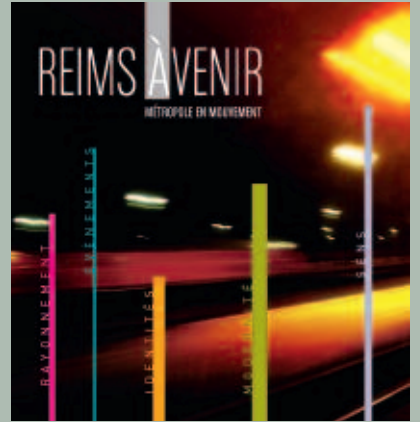
Le défi du chronoaménagement du territoire est de parvenir à un aménagement où désir et raison s'entendent pour limiter l'étalement urbain, où aménagement de l'espace et exploitation des infrastructures de transport concourent à fabriquer « le territoire que nous voulons ». Le chronoaménagement, en croisant réflexions spatiales et approches temporelles, cherche à redonner de la valeur à la proximité et s'inscrit ainsi dans le Grenelle de l'Environnement. L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et le Syndicat mixte du Schéma directeur signent, au sein de la collection « Débats » du Certu, un ouvrage de propositions appuyées par des témoignages et des débats d'experts. Il constitue un état des lieux réflexif sur quatre années de questionnements, travaux et collaborations avec des élus, représentants de Conseils de développement, professionnels et chercheurs de domaines variés. Chronoaménagement et autoroute autrement. La proximité au secours du territoire, Certu, Lyon, 2009, 200 p., 35 €.

- [www.aurg.org](http://www.aurg.org)
- [www.region-grenoble.org](http://www.region-grenoble.org)
- [www.certu.fr](http://www.certu.fr)



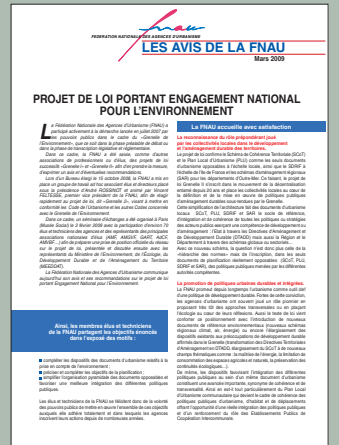
### Reims à venir

A l'heure où l'élaboration des projets de villes, d'agglomérations et de grands territoires devient de plus en plus complexe, du fait de la multitude d'acteurs, de procédures et de la faible « lisibilité » de la cité dans le concert concurrentiel des métropoles, il est apparu nécessaire à l'Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Reims de revisiter le territoire rémois. A travers ce nouveau regard, il s'agissait de redécouvrir les racines, de mettre en lumière les atouts et d'esquisser les futurs possibles en adéquation avec les ambitions légitimes d'une ville millénaire. L'ouvrage « Reims à Venir » relate cette aventure et invite à redécouvrir la ville au travers de visions croisées et de témoignages de professionnels, d'itinéraires thématiques et de ses valeurs. Il s'agit d'une balade culturelle entre les empreintes d'un passé prestigieux et les voies d'un futur proche. Reims Rayonnante, Reims porteuse d'événements, Reims riche d'identités, Reims Moderne, Reims pleine de sens ! → [www.audrr.fr](http://www.audrr.fr)



### « Les AVIS de la FNAU » : Première !

A l'occasion du projet de loi portant Engagement National pour l'Environnement dit « Grenelle II », la Fédération nationale des agences d'urbanisme a publié une contribution dans le cadre d'une nouvelle publication : « les avis de la FNAU ». Ce premier numéro met en valeur les recommandations des agences d'urbanisme sur le texte législatif qui vise à mettre en conformité le code de l'urbanisme et les autres codes concernés avec le Grenelle de l'Environnement, et donc à modifier en profondeur le cadre d'intervention des acteurs de l'aménagement. A travers cet « avis de la FNAU », il s'agit de faire entendre la voix des acteurs de l'aménagement auprès des pouvoirs publics et de toutes les instances politiques et professionnelles concernées. Avis téléchargeable sur : → [www.fnau.org](http://www.fnau.org)



## Esbonne Seine Orge : une charte pour la Promenade de Seine

Après plusieurs mois de travail avec ses partenaires, l'Agence d'urbanisme et de développement Esbonne Seine Orge (AUDESOS) a signé, le 5 juin 2009, une Charte pour la Promenade de la Seine. Les signataires en sont la Préfecture de l'Esbonne, la Région Île-de-France, le Département de l'Esbonne, les 6 intercommunalités et 16 communes concernées, les organismes acteurs de l'aménagement du fleuve et de ses abords. L'ambition du Conseil de la Seine ainsi constitué sera de concrétiser, au plus près du fleuve, une promenade continue le long des 25 km de chacune des deux rives, en mettant en cohérence les projets des collectivités. Le rôle de la Seine pour la qualité et l'attractivité du CESO, territoire d'étude de l'AUDESOS, se trouvera amplifié par ce projet unissant des sites de natures et d'ambitions diversifiées.

→ [croeck@audeso.org](mailto:croeck@audeso.org)

## Nancy : animer les réseaux, accompagner les acteurs économiques

L'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (ADUAN) s'investit, au côté du Grand Nancy, dans le développement des filières économiques porteuses de développement, d'emplois et d'avenir. Afin d'être au plus proche des besoins des acteurs de la

filère numérique, l'ADUAN a rassemblé autour d'elle une dizaine d'entreprises locales. Les actions concrètes? Un nouveau portail internet et sa newsletter qui valorisent les entreprises, leurs savoir-faire et leurs projets. Un extranet proposant des informations privilégiées ainsi qu'un espace collaboratif de travail facilitant les échanges entre les entreprises membres. Un cluster où les entreprises de la filière échangent et se rencontrent afin de favoriser les associations et de mutualiser les compétences, pour répondre à des appels d'offres, mettre en place des formations communes, planifier une veille technologique, organiser des événements...

→ [www.nancynumerique.net](http://www.nancynumerique.net)

## Bayonne : l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées évolue !

Le 30 avril 2009, l'agence d'urbanisme s'est élargie à la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées (CAPP) et au



Syndicat du SCoT du Grand Pau, à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire. Cette ouverture du partenariat et du périmètre d'étude a donné l'occasion d'un nouveau projet d'agence. Celui-ci privilégie désormais deux territoires d'intervention (l'agglomération littorale et transfrontalière de Bayonne et du Pays Basque pour 300 000 habitants, l'agglomération paloise et du Pays du Grand Pau pour 250 000 habi-

tants ainsi que le Béarn), des missions redéfinies (dont le développement et l'animation de l'observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques) et une réorganisation importante des moyens (l'équipe passe de 13 à 24 postes et une antenne a été ouverte à Pau). Jean-Pierre Voisin, adjoint au maire d'Anglet, a été élu président de l'AUDAP. Il succède à Michel Veunac, principal artisan de ce développement. Contact : Damien CAUDRON

→ [D.CAUDRON@audap.org](mailto:D.CAUDRON@audap.org)

## Longwy : l'AGAPE en ligne

L'Agence d'urbanisme Lorraine Nord s'est dotée d'un site internet, mis en ligne début mars 2009. Il se compose de trois parties principales: les instances et le fonctionnement de l'AGAPE, les activités et les territoires. Au fil des pages, le navigateur peut s'informer sur les différents observatoires, télécharger les publications, et découvrir le territoire transfrontalier et transdépartemental. La page d'accueil présente les actualités récentes de l'agence et permet aux adhérents de se tenir informés régulièrement. Dans les prochains mois, le site sera complété par un WebGIS, qui rendra accessible les données géographiques à tous les membres et partenaires de l'AGAPE.

→ [www.agape-ped.org](http://www.agape-ped.org)

## Mouvement dans les agences

### Agence d'urbanisme de la région angevine : une nouvelle directrice

Emmanuelle Quiniou prend les rênes de l'agence d'Angers. Agée de 41 ans, cette urbaniste, diplômée du cycle supérieur d'urbanisme, d'aménagement



et de développement local de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, possède une solide expérience en matière d'aménagement du territoire. Son parcours l'a en effet amenée à travailler successivement au Québec (Ville de Montréal), puis à Paris (Caisse des Dépôts et Consignations, DATAR, Ville de Paris) avant de rejoindre Angers en 2006, où elle a occupé le poste de directrice de cabinet à la Communauté d'agglomération. Elle succède à la direction de l'agence à Christophe Lesort.



### Agence d'urbanisme d'Aix-en- Provence : un nouveau directeur

Paul Serre, 56 ans, diplômé de la promotion X 72 de l'Ecole polytechnique, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, devient directeur de l'agence d'urbanisme d'Aix-en-Provence. Ce territoire ne lui est pas inconnu puisqu'il a occupé les fonctions de directeur délégué à la Direction Départementale de l'Équipement des Bouches-du-Rhône de 2001 à 2008, après avoir occupé la même fonction pour les Hautes-Alpes. Il encadre désormais une équipe de 14 personnes et aura notamment à cœur de mener à bien l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale du Pays d'Aix. Il remplace Edouard Mannini.

# QUAND L'UNIVERSITÉ FAÇONNE LA VILLE... UNE RELATION DE LONGUE HALEINE !

© FNAU



La prise en compte des besoins de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire, a donné lieu depuis quatre décennies à des pratiques et des orientations contrastées ...

Ainsi, les années 1970 ont vu le développement de nombreux campus éloignés des centres-villes, le plus souvent déconnectés du tissu urbain. Cette localisation est alors censée assurer la quiétude des riverains et offrir aux étudiants et aux enseignants les conditions optimales d'exercice.

Dans les années 1990, avec la sollicitation et l'entrée en jeu des collectivités locales, au titre des premiers contrats de plans Etat-Région ou du Plan Université 2000, l'heure est à une implantation universitaire plus « urbaine ». Des antennes universitaires apparaissent dans les villes moyennes, souvent limitées à des enseignements de 1<sup>er</sup> cycle, des sections d'IUT, de proximité, et les facultés et autres grandes écoles font leur retour progressif dans les centres.

Aujourd'hui, la mondialisation, les mutations économiques brutales et profondes imposent au pays l'obligation de développer la capacité d'adaptation et d'innovation. La formation initiale et continue, l'Enseignement Supérieur, la Recherche et Développement deviennent des enjeux de premier ordre. A des titres et sous des formes diverses, les agences d'urbanisme ont apporté leur contribution à cette relation historique, qu'il s'agisse, à Aix-en-Provence, Marseille ou Nancy, de préparer l'avenir en organisant le rayonnement de l'université à une échelle métropolitaine dans le cadre du Plan Campus, de contribuer à doter des villes nouvelles comme Evry ou de taille moyenne comme Nîmes d'une véritable offre universitaire, d'inventer comme à Metz des systèmes de transport efficaces capables de relier les campus à la ville ou encore, à Lille et à Lyon, de proposer aux acteurs locaux des outils d'observation des fonctions universitaires et de mesurer leurs effets sur le fonctionnement du territoire. Autant d'exemples qui illustrent l'importance du lien qui unit l'université à la ville.

# NANCY ET METZ : POUR UNE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE EUROPÉENNE

Par Priscilla PIERRE et Anne LOCATELLI → [contact@aduan.org](mailto:contact@aduan.org)

Avec 67 000 étudiants dont 7 000 étrangers, 570 diplômes et formations, 85 laboratoires et 2 149 chercheurs, l'Université Lorraine se positionne dans le peloton de tête de l'enseignement supérieur en France. Reconnue comme telle, elle fait partie des 12 grands pôles universitaires, de recherche et d'enseignement supérieur labellisés « Campus ».

Les universités lorraines ont engagé un processus de rapprochement visant à développer une Université Lorraine en 2012. Inscrite sous le thème « ingénierie des savoirs », l'opération Campus s'appuie sur un potentiel scientifique exceptionnel puisqu'avec 16 écoles d'ingénieurs, la Lorraine constitue un pôle national en matière d'ingénierie.

Soutenu par l'ensemble des collectivités locales, initié par les agglomérations de Metz et Nancy, ce pacte territorial pour une Université Lorraine régionale et transfrontalière concrétise la dimension métropolitaine de l'université et l'ambition de créer un campus de niveau européen. Par exemple, un pôle Biologie-Santé regroupera sur le Technopole de Nancy-Brabois, la totalité des composantes santé (médecine, pharmacie, odontologie et biologie humaine, soit près de 10 000 étudiants), aujourd'hui dispersées dans l'agglomération nancéienne. Une première opération, dédiée spécifiquement à la recherche, est en construction : le Biopôle. Le projet global repose non pas sur des campus « à l'américaine » concentrés sur un seul site, mais se réclame de l'approche européenne de campus intégrés dans la ville et les quartiers. Des liens étroits seront ainsi tissés entre les sites et avec les acteurs socio-économiques et les différents usagers de la ville qui se rencontreront dans des équipements sportifs et culturels ouverts et partagés, dans les transports en commun, les espaces verts et de loisirs... L'agence d'urbanisme de Nancy (Aduan) a, dans le cadre du Programme local de l'habitat, évalué les besoins en logement de la population étudiante. Elle en a tiré des enseignements pour l'adéquation tant quantitative que qualitative du parc aux besoins et préconisé les mutations immobilières en cohérence avec le projet universitaire.

Afin d'enrichir cette réflexion sur l'intégration du campus dans la ville, l'Aduan mène une grande enquête sur la pratique de la ville par les étudiants pour la mise en œuvre de projets innovants (Vélib, billetterie intégrée, etc.). Une centaine d'enquêteurs sont mobilisés pour un recensement de 1 500 questionnaires en « face à face ». Les premiers résultats sont attendus à l'été 2009. Cette enquête permettra de connaître le parcours des étudiants, les modes de déplacements utilisés, la pratique des trans-

ports en commun ou les comportements spécifiques (hyper-mobilité, horaires décalés, pratique intense des activités de centres urbains à toute heure de la journée et du soir). Les missions menées permettront d'enrichir les réflexions urbaines dans le cadre de l'opération Campus.

→ [www.aduan.org](http://www.aduan.org)



© Aduan

Le projet « Université Lorraine » s'inscrit dans un environnement géographique transfrontalier unique, qui offre tout à la fois un espace de coopération et d'émulation.

# AIX-EN-PROVENCE - MARSEILLE : L'UNI

Par Louis-Laurent DUPONT → [L.dupont@agam.org](mailto:L.dupont@agam.org)

La métropole Aix-Marseille abrite un pôle d'enseignement supérieur et de recherche fort de 83 000 étudiants et 4 500 enseignants/chercheurs (CNRS, CEA, INSERM, ...), dont le développement est prioritaire pour les collectivités. Les trois universités se sont engagées dans un processus de fusion à échéance 2010, associé à un projet de développement favorisant le regroupement par disciplines, l'équipement et la requalification des campus et leur interconnexion. L'appel national « Plan Campus » a constitué une opportunité pour la mise en œuvre de ce projet en retenant, parmi les douze labellisés par le gouvernement, la proposition Aix-Marseille. Au service de la coopération métropolitaine depuis plusieurs années, les agences d'urbanisme d'Aix-en-Provence

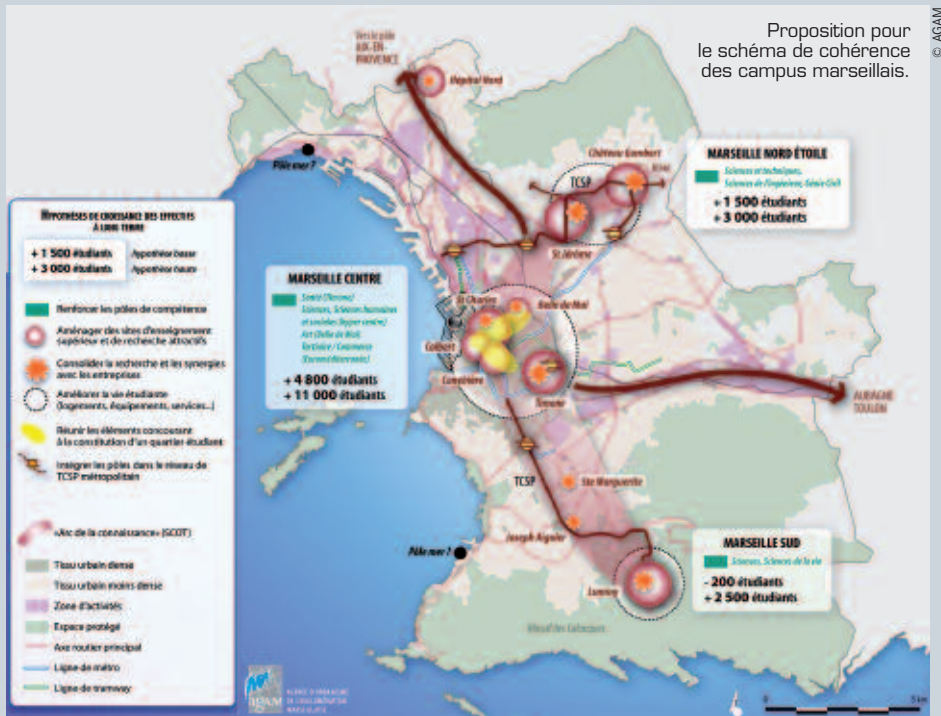
## MARSEILLE : L'AGENCE AU CŒUR DES ENJEUX LOCAUX

Par Louis-Laurent DUPONT → [L.dupont@agam.org](mailto:L.dupont@agam.org)

L'agence de Marseille (AGAM) s'est attachée à répondre aux objectifs conjoints des collectivités et des universités et aux problématiques spécifiques de Marseille et de ses quatre campus : Centre (campus urbain multi-sites, pluridisciplinaire avec création d'un pôle Arts), Timone (pôle hospitalier et universitaire), Etoile (technopole et enseignements sur les sciences de l'ingénieur), Luminy (parc technologique et scientifique sur les sciences du vivant).

Elle est intervenue sur plusieurs registres, pour alimenter les travaux du Plan Campus et répondre aux enjeux d'attractivité, de cohérence (système universitaire éclaté) et d'entraînement des dynamiques urbaines. En termes de prospective, les acteurs locaux se sont vu proposer des perspectives d'évolution des effectifs pour les filières d'enseignement et les campus marseillais, intégrant à la fois les objectifs d'attractivité des collectivités et des universités, de croissance du taux de poursuite d'études avec une valorisation du « gisement » des jeunes des quartiers Nord, pour en favoriser l'intégration sociale.

En termes de planification spatiale, l'accent a été mis sur les regroupements disciplinaires et les relations entre enseignement, recherche et accueil d'entreprises innovantes (technopôles, clusters urbains), en cohérence avec les orientations proposées par l'agence pour les documents d'urbanisme (SCoT en particulier).



En matière de déplacements, priorité à la desserte par transport en commun en site propre des deux campus éloignés du centre-ville (Etoile et Luminy), en lien avec celle développée pour les grands secteurs de Marseille. Ces propositions ont constitué un apport important des collectivités au Plan Campus. En terme de projet urbain, des scénarios d'aménagement ont été esquissés pour l'intégration des sites d'enseignement dans leur environnement urbain (hyper-centre, quartiers de grands ensembles...), social et naturel (futur parc national des Calanques) et pour le traitement quali-

tatif de leurs entrées et l'organisation de leurs accès tous modes. L'AGAM s'est fortement mobilisée depuis deux ans pour accompagner la dynamique de fusion, de projet et de collaboration avec les collectivités. Elle poursuivra son intervention en 2009 dans cette même logique, notamment sur le centre de Marseille, en vue d'y développer et d'optimiser les capacités d'accueil (enseignement et vie étudiante), d'ouvrir pleinement les sites universitaires sur la ville et de dynamiser le cœur de la Cité.



# UNIVERSITÉ COMME CIMENT MÉTROPOLITAIN

(AUPA) et de Marseille (AGAM) ont apporté leur assistance conjointe à l'élaboration du projet, en relation étroite avec le Rectorat et les collectivités. L'habitude de collaboration entre les deux agences a favorisé les convergences entre les deux territoires dans ce domaine. Tout en se référant à des orientations communes, les deux agences ont traité des problématiques très différentes: l'intégration et la composition urbaine du campus aixois, pleinement inséré dans le centre-ville; l'organisation du réseau des sites et campus marseillais et leur inscription dans des environnements très divers (hyper-centre, périurbain, milieu naturel). Coup de projecteur sur le rôle joué et les propositions formulées par l'AGAM et l'AUPA.

## AIX-EN-PROVENCE : ENCORE MIEUX INSÉRER L'UNIVERSITÉ DANS LA VILLE

Par Paul SERRE → [p.serre@aupa.fr](mailto:p.serre@aupa.fr)

A Aix-en-Provence, l'activité universitaire est une des fonctions essentielles, au même titre que la fonction judiciaire, culturelle, et plus récemment le développement des activités et services à haute valeur ajoutée ou technologique... Elle apporte une contribution significative à la vie économique de ce territoire (35 000 étudiants pour une population de 143 000 habitants).

Aussi, tout naturellement, l'agence d'urbanisme (AUPA) s'est engagée de longue date dans le partenariat avec le monde universitaire. Le Rectorat et le Crous sont membres de l'agence. L'AUPA, dans la continuité des interventions antérieurement menées (logement des étudiants, schéma directeur d'aménagement des pôles universitaires), a apporté une contribution significative à la réflexion et à l'élaboration du dossier de candidature... et peut-être à son succès.

Les axes d'interventions de l'agence ont porté, en complément et en parallèle aux études de programmation de constructions ou extensions de locaux, sur la matérialisation de l'idée force « encore mieux insérer l'université dans la ville ».

A ce titre, la démarche à caractère pré-opérationnel a notamment porté sur la requalification des espaces publics permettant la mise en valeur des sites universitaires, le traitement des effets de coupures liés à la voie ferrée, l'Autoroute A8, etc. Surtout, elle a permis de remettre en cause les premières intentions consistant à accroître

la capacité d'un stationnement sur le site (parking souterrain) et à implanter au « chausse-pied » les programmes de construction sur les derniers espaces libres du quartier (stade Ruocco). L'agence a ainsi convaincu les acteurs d'une double nécessité. D'une part diminuer la pression de l'automobile en supprimant et reportant à l'extérieur (au Sud de l'autoroute A8) près de 700 places de stationnement afin de réaffecter la voirie aux transports en commun (sites propres) et aux modes doux. D'autre part, adopter une approche plus prospective du développement du site universitaire visant à se dégager de la contrainte de saturation du « quartier des

facultés » en élargissant le périmètre pour trouver les espaces de qualité nécessaires à l'ambitieux programme de nouvelle faculté « unifiée » de sciences économiques et de construction de logements étudiants...

Ces options (cohérence politique de stationnement, développement des modes doux, développement universitaire au sud de l'A8), validées par la ville d'Aix, trouveront leur concrétisation dans la révision en cours du plan local d'urbanisme, sur laquelle l'agence est fortement sollicitée. Elles pourraient par ailleurs être généralisées et adaptées à d'autres secteurs stratégiques.

Aix : mesures d'accompagnement



# ÉVRY ET SON UNIVERSITÉ : UN DESTIN PARTAGÉ

Par Patrick THEPIN → [pthepin@audeso.org](mailto:pthepin@audeso.org)

Paul Delouvrier a pu regretter la décision de Georges Pompidou, alors premier ministre, de ne pas implanter d'université dans les villes nouvelles créées à partir de 1965 autour de Paris. Mais la volonté acharnée de pionniers d'Évry a permis de doter l'agglomération des équipements qui constituent désormais le Pôle Scientifique Évry Val de Seine et contribuent à sa renommée et à celle du Centre Essonne Seine Orge.

Dans les années 1970, des établissements d'enseignement s'installent dans les premiers quartiers de la ville nouvelle (annexe de l'IUT de Créteil et l'École supérieure des géomètres et topographes dans le quartier des passages). La proximité du centre est alors recherchée, même si les charges foncières plus élevées conduisaient à réserver prioritairement ce foncier à l'activité commerciale. De grandes écoles spécialisées (Télécom,

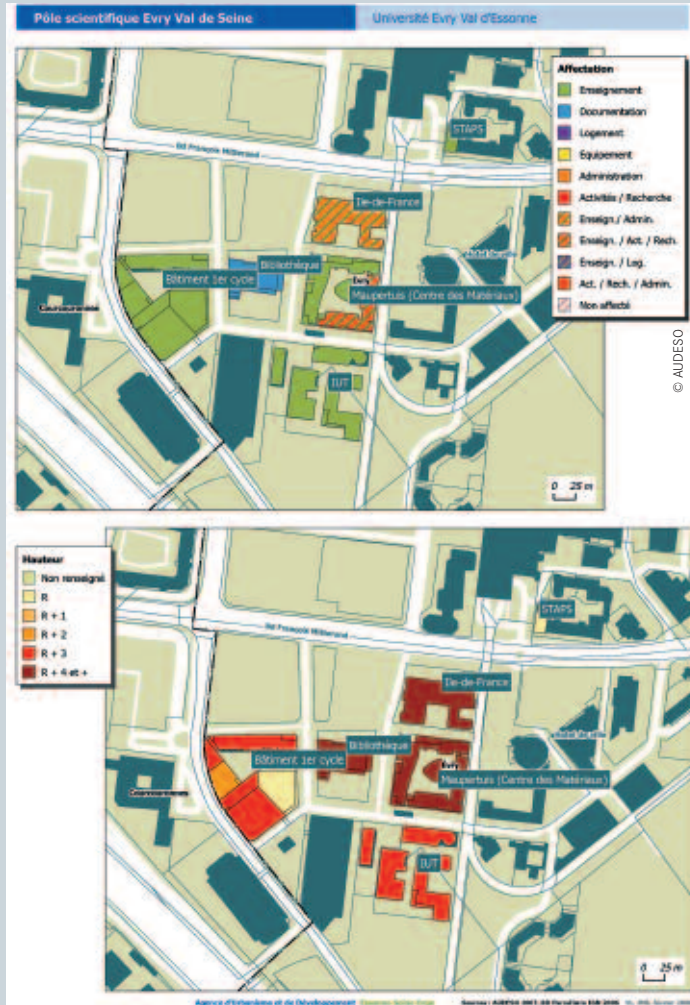
Mines, Poste) ont toutefois saisi d'autres opportunités foncières plus excentrées. Cet éparpillement conduit les urbanistes à proposer la concentration des nouvelles implantations au centre de la ville, en rupture totale avec la conception des campus hors les murs tels qu'ils se développaient alors.

En 1989, Lionel Jospin lance le plan Université 2000. Quatre nouvelles universités de plein exercice sont décidées pour désengorger Paris.

Le prochain Institut de Biologie en sera voisin, sur un terrain reconquis sur des emprises routières, la charge foncière du centre ne pouvant pas être intégrée au montage financier. Aujourd'hui l'UEVE compte 11 000 étudiants. Université de proximité, son recrutement est surtout essonnien ; la plupart des étudiants ne logent pas sur place, ce qui ne contribue pas encore à ce qu'Évry soit considérée comme une ville universitaire. Toutefois, les équipements programmés (maison de l'université, restauration universitaire, maison internationale, par exemple) ainsi que de nouvelles architectures renforceront la lisibilité de cette fonction métropolitaine essentielle.

Faire des opportunités d'hier les atouts de demain : pour le campus évryen, l'enjeu est de conforter ces implantations et de les intégrer au fonctionnement urbain, grâce notamment à des transports en commun plus efficaces (projet de tramway, accès à Orly et au cluster du plateau de Saclay), pour inscrire l'université, la ville et le territoire, dans des ambitions métropolitaines telle que la vallée des biotechnologies, récemment identifiée par le Gouvernement comme un des piliers de la compétitivité du Grand Paris.

Atlas des implantations du Pôle scientifique Évry Val de Seine.



© AUDES0

© AUDES0

L'Université d'Évry Val d'Essonne (UEVE) est née. Deux scientifiques de renom (Jean Teillac et Michel Fayard) assureront sa première présidence et son envol. Ils trouveront auprès des acteurs locaux un solide appui.

En 1998, la création de Genopole®, association liée à la création de l'agence d'urbanisme AUDES0, marque un tournant dans le développement de l'Université, qui fait de la géo-

L'université d'Évry Val d'Essonne.



# NÎMES : L'UNIVERSITÉ DANS UNE VILLE MOYENNE

Par Etienne TOUSSAINT → [etienne.toussaint@audma.com](mailto:etienne.toussaint@audma.com)

A Nîmes, la présence universitaire est relativement récente, puisqu'elle date de 1968 avec l'implantation d'antennes de l'Université de Montpellier. Nîmes vit alors dans l'ombre de sa grande sœur, la capitale régionale.

© Pierre Schwartz



La passerelle et le porche du site universitaire Vauban.

En 1990, la situation économique et démographique locale (déprise du tissu industriel traditionnel, perte de population) conduit à poser la question de l'enseignement supérieur comme vecteur de développement et d'attractivité. Nîmes décide alors de jouer la carte des formations supérieures avec l'idée de maintenir sur place une jeunesse diplômée et d'en faire bénéficier le tissu économique en pleine reconversion, voire d'attirer à Nîmes étudiants et talents d'autres régions. Deux initiatives sont menées de concert avec la création d'une école d'ingénieurs en informatique et électronique et la négociation avec l'Université de Montpellier et le rectorat pour l'élargissement de la palette des formations. L'agence d'urbanisme de Nîmes (AUDRNA) accompagne cette évolution en apportant ses

compétences et ses moyens. Tout d'abord, en lien étroit avec les acteurs économiques, elle met en place et anime des groupes de travail destinés à faire émerger des axes communs entre développement économique local et développement universitaire, art, design, nouvelles technologies. Elle propose ensuite de saisir

Au premier plan, le site du fort Vauban dominant la ville. A l'arrière-plan, les arènes romaines.



© Martin Raget 2005

l'opportunité du développement universitaire pour tisser un lien étroit entre le projet universitaire et le centre-ville, dont la mutation est enclenchée : création d'un secteur sauvegardé, réhabilitation des îlots ou immeubles vétustes. L'agence est ainsi chargée d'une réflexion sur la localisation des futurs locaux universitaires, proposant, parmi les scénarii, de privilégier une localisation dans le tissu urbain existant. C'est cette option qui est retenue avec la transformation d'un ancien fort du 18<sup>e</sup> siècle dominant la ville historique, abandonné par le ministère de la Justice. Le maire de Nîmes, et président de l'agence, utilise alors pleinement cet outil dans ses négociations, à la fois pour réaliser les argumentaires et les dossiers nécessaires, mais aussi comme lieu où les partenaires peuvent se retrouver autour du projet. Ce savoir-faire éprouvé et reconnu est une nouvelle fois sollicité en 2006, à l'occasion du projet de construction d'un site complémentaire à celui de Vauban, en centre-ville, poursuivant l'effort de revitalisation.

Aujourd'hui, une nouvelle étape se dessine pour cette jeune université autonome depuis 2007. S'il y a vingt ans, l'université était un levier pour donner une nouvelle impulsion à la ville, pour revendiquer même une certaine indépendance et au delà, pour accompagner la mutation de l'économie locale, sa pérennité et son devenir doivent s'envisager à une nouvelle échelle, plus vaste. Il s'agit maintenant de tisser des liens, d'entrer dans des réseaux et de chercher des complémentarités dans le contexte de la mondialisation. Quelle place et quels moyens pour l'université de Nîmes ? Quelle place prendre dans la métropole émergente mais encore sans gouvernance, Sète-Montpellier-Nîmes-Alès, qui rassemble près d'un million d'habitants ? Telles sont les questions qui se posent au territoire nîmois, à l'heure où le projet Campus concentre à la fois l'attention et les financements sur Montpellier. Une course de vitesse est engagée.

# LILLE : LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS AU CŒUR DU MARCHÉ IMMOBILIER

par Stéphanie Demeyere → [sdemeyere@lille-metropole-2015.org](mailto:sdemeyere@lille-metropole-2015.org)

Lors de l'élaboration du Programme local de l'habitat de Lille Métropole, adopté en décembre 2005, l'agence d'urbanisme avait souligné le rôle particulier des étudiants dans le fonctionnement du marché immobilier de la métropole lilloise, et notamment de la ville de Lille. Afin d'aller plus loin, une étude spécifique sur le logement des étudiants a été engagée en coopération avec la Ville de Lille, la Région Nord-Pas-de-Calais et Lille Métropole Communauté urbaine.

Sur les 150 000 étudiants de l'Académie de Lille, 90 000 suivent une formation dans la métropole lilloise, où le nombre total de logements accueillant des étudiants autonomes est estimé à 42 000. Le parc de logement du CROUS, qui représente à lui seul plus de la moitié de l'offre dédiée aux étudiants (13 800 places au total), est l'un des plus importants en France. Il est cependant insuffisant au regard du nombre total de boursiers de la métropole lilloise. Pour loger 30 % des boursiers dans le parc public dédié, objectif préconisé dans le rapport Anciaux, il faudrait 2 400 logements

CROUS supplémentaires! De plus, les chambres traditionnelles du CROUS répondent de moins en moins aux attentes des étudiants, que ce soit par la durée imposée du bail, par les conditions de confort insuffisantes, ou par leur localisation proche des campus dans la plupart des cas, mais éloignée des quartiers centraux de Lille, lieux de vie les plus attractifs. En janvier 2009, malgré la pénurie, 300 chambres traditionnelles sont ainsi restées inoccupées parce qu'inadaptées à la demande.

Dans ce contexte, la plus grande part de l'offre de logements pour les étudiants se situe

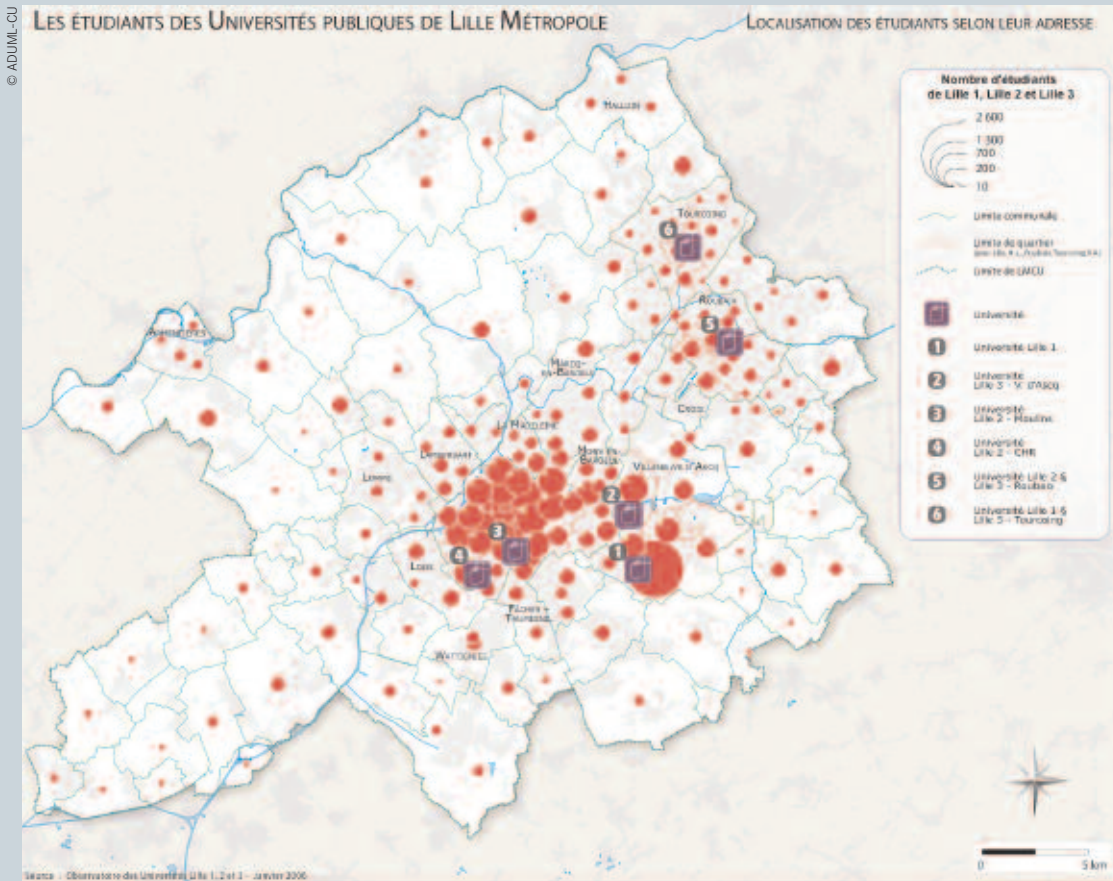
dans le parc locatif privé (111 000 logements, soit un quart des résidences principales de la métropole lilloise). Dans la métropole, le quart des locataires en secteur privé diffus sont des étudiants. Cette proportion atteint presque les 50 % dans la ville de Lille.

La pression de la demande favorise la mise sur le marché de petits logements. Entre 1999 et 2005, 35 % de l'offre nouvelle de logements de la métropole provient de restructurations du parc existant. Dans la ville de Lille, près de 900 logements ont été créés, essentiellement par la découpe de maisons bourgeoises anciennes, dont les trois-quarts en locatif privé. Ce phénomène, difficilement contenu par les collectivités, est à l'origine d'une baisse du parc de grands logements, poussant les familles avec enfants qui souhaitent devenir propriétaires à faire construire une maison en périphérie.

L'étude menée par l'agence a permis de poser un diagnostic partagé de la situation du logement des étudiants dans la métropole lilloise. Elle doit maintenant proposer les éléments d'une stratégie et d'un plan d'action susceptible d'améliorer la situation, dans un contexte où le dossier Campus Grand Lille va bénéficier du soutien de l'Etat.

Une synthèse du diagnostic est disponible sur le site de l'agence :

→ [www.lille-metropole-2015.org](http://www.lille-metropole-2015.org)



# LYON : UN ATLAS DES DYNAMIQUES UNIVERSITAIRES

Par Emmanuel THIMONIER-ROUZET → [e.thimonier-rouzet@urbalyon.org](mailto:e.thimonier-rouzet@urbalyon.org)

Deuxième pôle français d'enseignement supérieur derrière Paris, les établissements lyonnais de l'Université de Lyon s'apprêtent à vivre un moment fort pour leur développement et leur visibilité internationale. En effet, deux événements vont jaloner l'enseignement supérieur et la recherche lyonnaise en 2009 : le SDU (Schéma de Développement Universitaire) et le projet Lyon Cité Campus : la dynamique d'une nouvelle université. L'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (Urbalyon) a apporté sa contribution à travers un Atlas de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

Le SDU, lancé à l'automne 2007, s'inscrit dans une réflexion globale Université et Ville visant une meilleure intégration de l'Université dans la Cité, sa prise en compte dans le développement économique et l'insertion des étudiants dans le tissu urbain et économique. Le dossier « Lyon Cité Campus : la dynamique d'une nouvelle université », déposé par l'Université de Lyon (en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône et le Grand Lyon), a été retenu dans le cadre du Plan Campus fin 2008. Ce projet doit se traduire par des aménagements structurants, par une mise aux standards internationaux des conditions d'accueil des étudiants et des chercheurs, et par l'élaboration de projets innovants permettant le développement des relations entre l'Université et la sphère économique.

C'est dans ce contexte que l'agence d'urbanisme a réalisé, entre septembre et décembre 2008, l'Atlas de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.

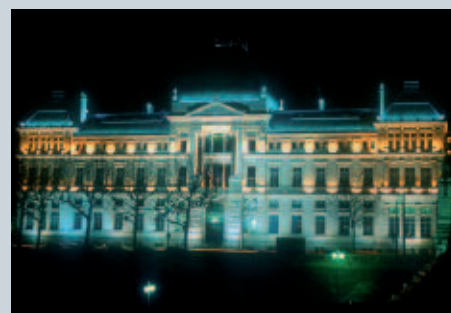
Il s'agit d'un document inédit mis au point via une méthodologie rigoureuse à partir d'une base de données et d'informations consolidée et réactualisée. Celles-ci émanent d'acteurs en prise directe avec le monde de l'enseignement supérieur (Académie de Lyon, Université de Lyon, CROUS Lyon - Saint-Etienne, Région Rhône-Alpes, ONISEP), mais aussi d'acteurs transverses en charge des déplacements, de la culture ou de la planification urbaine. Les cartes commentées et analysées de cet atlas font ressortir les enjeux et défis territoriaux auxquels est confrontée l'agglomération. Il ressort les implantations actuelles et projetées en matière d'établissements d'enseignement,



Photos : Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

d'unités de recherche, d'hébergement étudiants et chercheurs, de restauration, mais aussi les dynamiques de projets repérées dans les documents d'aménagement en matière de déplacements, d'équipements culturels et sportifs, d'espaces publics...

Cet atlas constitue une base solide pour l'élaboration du SDU et pour la mise en place du projet Lyon Cité Campus. Sa vocation est d'acquiescer une dimension métropolitaine en lien avec l'Agence d'urbanisme de Saint-Etienne, et de devenir, progressivement, un observatoire métropolitain de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante.



En haut : ENS Sciences.  
En bas : Université Jean Moulin Lyon III.

→ <http://www.urbalyon.org/sip6Internet/AfficheDocument.aspx?nomFichier=atlasenseignementuniversitaire.pdf&numFiche=3963>

# METZ : LES TRANSPORTS COLLECTIFS COMME TRAIT D'UNION

Par Perrine Tauleigne → [ptauleigne@aguram.org](mailto:ptauleigne@aguram.org) et Michel Sanchez → [msanchez@aguram.org](mailto:msanchez@aguram.org)

Dans de nombreuses villes françaises, l'offre universitaire est éclatée sur plusieurs sites parfois très éloignés les uns et les autres. La question de l'accessibilité se pose alors de manière accrue, à la fois pour relier les campus entre eux, mais également pour les insérer à la ville. L'agglomération messine s'est emparée du sujet.

Metz Métropole compte aujourd'hui 20 000 étudiants, dont 70 % sont concentrés sur trois pôles universitaires : l'île du Saulcy, le Quartier du Technopôle et Bridoux. Les formations de l'agglomération couvrent un large panel de disciplines dans des établissements variés : classes préparatoires, formations universitaires, BTS, écoles d'ingénieurs, formations artistiques et culturelles... Dans le cadre du Plan Campus, le regroupement et le développement des universités de Nancy et Metz tendra à renforcer le poids de ces universités au niveau national et impose une desserte adaptée.

Baptisé Mettis, le réseau de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de l'agglomération messine assurera la liaison entre les trois sites universitaires à travers la mise en place de

deux Lignes à Haut Niveau de Service avec une fréquence de 3 à 6 minutes par sens. Ce projet constitue une réelle opportunité de réunir les trois pôles autour d'un axe commun et de favoriser les échanges entre les établissements universitaires (mutualisation de moyens tels que salles de cours, bibliothèques, restaurants...). A travers METTIS, il s'agit de garantir aux étudiants rapidité (priorité absolue aux carrefours), confort, régularité de service (site propre intégral) et un élargissement des amplitudes horaires (de 5h à minuit).

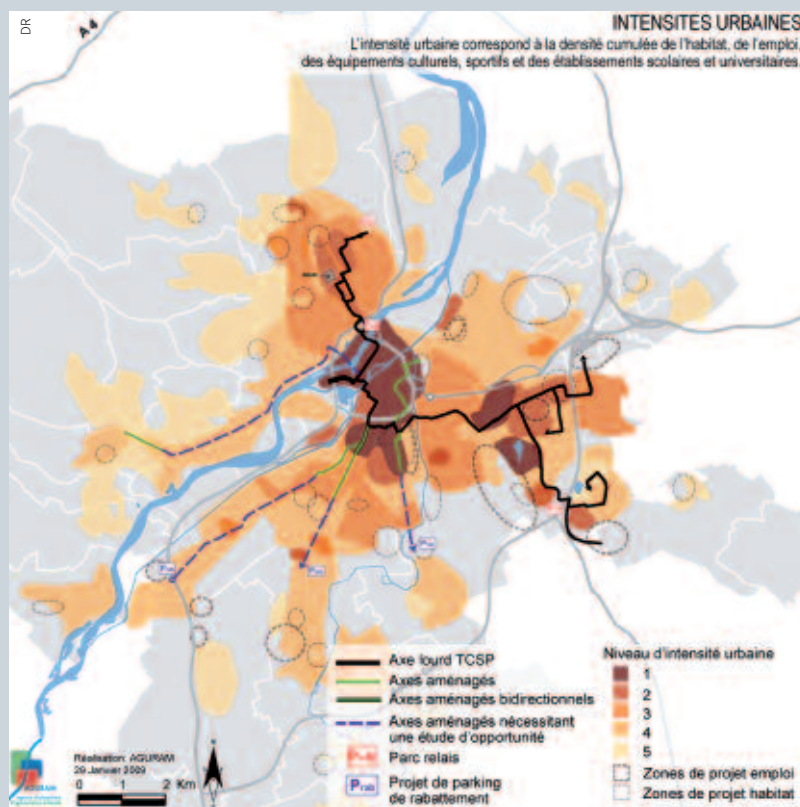
L'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) assure une mission d'assistance et de conseil auprès de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole dans le domaine des déplacements (maîtrise d'œuvre du Plan de déplacements urbains, assistance

à maîtrise d'ouvrage du projet de TCSP...). C'est à ce titre que l'agence a participé à la préparation du dossier d'appel national à projet « transport urbain » afin de solliciter les aides financières de l'Etat pour le projet de TCSP et qu'elle anime un groupe de travail « restructuration du réseau urbain ».

Dans ce cadre, l'agence a défini les grands axes de développement et d'organisation des déplacements au regard des évolutions urbaines et a réalisé une « carte des intensités urbaines » qui a guidé la définition du tracé du TCSP et la nouvelle organisation du réseau de transports collectifs urbains.

L'agence apporte également, en partenariat avec son homologue nancéenne (ADUAN) sa contribution au projet de constitution de l'Université de Lorraine regroupant les sites de Metz et Nancy. Le renforcement du pôle d'échanges de la gare (TCSP, TER et TGV), l'essor des transports collectifs et des modes doux, la mise en place d'une tarification et d'une billettique intermodale garantiront les bonnes conditions d'accessibilité des sites universitaires à l'échelle métropolitaine.

→ [www.aguram.org](http://www.aguram.org) → [www.ca2m.com](http://www.ca2m.com)



# GILLES ANTIER

## AU SERVICE DES GRANDES MÉTROPOLES

Directeur du secteur international de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France, Gilles Antier a consacré l'essentiel de sa carrière à l'international, de Shanghai à Santiago, en passant par Tunis ou Beyrouth.

Entré à l'IAU comme vacataire en 1978, Gilles Antier en est aujourd'hui le directeur international. Entre-temps, il a sillonné la planète et connaît comme sa poche nombre de métropoles, de Santiago à Shanghai, en passant par Moscou ou Beyrouth. Il a également appris le chinois, « ce qui n'est pas si difficile que cela, une fois qu'on a compris qu'un mot peut être prononcé sur quatre tons, et que le même mot prononcé différemment peut signifier acheter ou vendre »...

Aujourd'hui, son « job » comme il dit, consiste à « prospecter, animer et gérer toute l'activité internationale de l'agence »... ce qui représente rien de moins que 50 % des contrats de l'institut. Son quotidien : identifier les opportunités, les appels d'offres, et répondre à pléthore de propositions (il en reçoit environ une par semaine) d'organismes internationaux, tels que la Banque mondiale ou l'Onu. L'activité internationale de l'agence a commencé à la fin des années soixante en Amérique du Sud. Mais les dictatures militaires ont eu raison de ces grands projets et l'IAU s'est reportée sur le Maghreb et le Moyen-Orient, puis sur la Chine au cours des années 1980. Après Tian'anmen, rebelote, l'IAU a encore plié bagage pour filer vers Moscou. Jusqu'à ce que la Chine la sollicite à nouveau. « A Shanghai, on a proposé d'inverser le développement de la ville de l'autre côté du fleuve Huangpu. Puis, on nous a confié en 1991 l'organisation d'une consultation internationale pour un nouveau quartier d'affaires façon La Défense ».



A la question « Existe-t-il une approche urbanistique spécifiquement française? », il répond oui. « Notre originalité, c'est de proposer un parti d'aménagement. Nous posons la question : "qu'est-ce que vous voulez faire?". Dans ces pays, les gens ont souvent une approche purement fonctionnelle. Ainsi, en Chine, il y avait des architectes et des ingénieurs, mais pas d'urbanistes. On nous demande d'avoir une vision d'ensemble et de réfléchir aux moyens de gérer le projet. L'autre spécificité de l'approche française, c'est un fort investissement de la puissance publique. Nous avons eu, avant l'heure, une approche en termes de gouvernance. Nous avons essayé de faire passer l'idée qu'il ne s'agissait pas seulement de « faire monter une sauce urbaine », mais de faire des choix politiques. Nous, techniciens, proposons aux élus des scénarios avant/après, avantages/défauts... Mais pas question de transférer des schémas. Les problèmes ne sont pas les mêmes à Casablanca,

à Santiago, à Shanghai ou à Bangalore. La France ne porte pas de solutions universelles. On apporte de la méthodologie ». Après trente-et-un ans passés à l'IAU, Gilles Antier a « accumulé beaucoup de choses ». Il souhaite désormais transmettre. Enseignant au mastère Services urbains de Sciences-Po Rennes, il donne des cours et écrit des livres<sup>(1)</sup>. Début 2004, il a créé le club international de la FNAU, qu'il anime. Il encourage les agences à travailler à l'international. « On a aidé l'agence de Saint-Omer à monter un projet de coopération au Bénin. Je pense que les directions des agences seront de plus en plus confrontées aux attentes de leurs juniors qui souhaitent élargir leurs horizons ».

*Propos recueillis par Agnès Fernandez*

1. Dont Les Stratégies de grandes métropoles, éditions Armand Colin, 2005.

# JEAN-YVES LANGENIER, UN PRAGMATIQUE DÉTERMINÉ

C'est un élu expérimenté, rompu aux pratiques de l'urbanisme et de l'aménagement dans la ville du Port (La Réunion), dont il est le maire depuis 1994, qui a pris la présidence de l'Agorah, à la faveur des dernières élections cantonales.

Jean-Yves Langenier, élu au Conseil général depuis 1992, y préside l'importante commission qui chapeaute l'aménagement du territoire, le développement local, les déplacements, l'environnement, le développement durable et la politique de l'eau. En mars 2008, il a ajouté à ses mandats celui de président du Territoire de la Côte Ouest, une communauté d'agglomération de cinq communes et 192 000 habitants.

Enseignant puis directeur de structure associative, il a abandonné ses activités professionnelles pour se consacrer à ses mandats d'élu. Ce Réunionnais souriant et courtois, dont les ancêtres sont venus d'Afrique et d'Inde, connaît parfaitement les problématiques de l'île.

A soixante-deux ans, c'est surtout son action sur Le Port, l'une des premières communes à se doter d'un schéma d'urbanisme, qui légitime son élection à la tête de l'Agorah (Agence pour l'observation de La Réunion, l'aménagement et l'habitat). « C'est une structure fragile », commente-t-il, « et mon premier travail consiste à rechercher avec son directeur, Philippe Jean-Pierre, une visibilité financière. L'équipe dépense beaucoup d'énergie à monter son budget annuel. Nous ambitionnons de mettre en place une convention pluriannuelle » afin de réaffirmer, et si possible de renforcer la contribution des trois premiers financeurs que sont l'Etat, la Région et le Conseil général, voire les communautés de communes et d'agglomération.

La position de l'Agorah apparaît centrale dans une île marquée par les questions de l'étalement urbain et de l'utilisation de l'espace. « La prise de conscience de ces problèmes est récente », analyse l'élu. « Jusqu'ici, on avait tendance à faire de

l'aménagement au coup par coup, sans stratégie clairement définie. Or notre territoire, avec 800 000 habitants - et un million attendus à échéance 2025/2030 - doit faire face à des défis majeurs. Notre relief montagneux occupe les trois-cinquièmes de la surface. L'espace doit être aménagé et partagé avec les activités agricoles ».

Si l'Agorah dispose d'une bonne expertise sur ces sujets, l'appropriation de cette culture par les élus et la population reste à faire. L'une des premières pistes de travail de l'agence est d'améliorer l'accompagnement des acteurs, de la réflexion en amont à l'assistance opérationnelle. L'équipe d'une vingtaine de salariés devra être renforcée par des directeurs d'études et des chargés d'opérations.

Second axe : le développement durable, compétence nouvelle à acquérir. Enfin, le président comme le directeur revendiquent une ouverture sur l'extérieur. « L'Agorah est la seule agence de cette nature dans l'Océan indien », précise Jean-Yves Langenier. « Or tous les pays de la région - Afrique de l'Est, Madagascar, Seychelles, Maurice - présentent des caractéristiques communes. Songez que l'enseignement de l'architecture tropicale vient seulement d'être introduit dans notre école d'architecture ! Nous avons beaucoup de travail devant nous, et une ingénierie à développer avec tous ces pays. Les Etats généraux de La Réunion qui se tiennent en ce moment sont une opportunité

à saisir en la matière ».

Déterminé, Jean-Yves Langenier est un pragmatique qui entend œuvrer au renouveau de l'agence. « La présidence de l'Agorah me donne des responsabilités que j'ai la volonté d'exercer pleinement », conclut-il.

*Propos recueillis par Jean-Luc Poussier*

[jeanlucpoussier@free.fr](mailto:jeanlucpoussier@free.fr)



DR